Archives municipales de Frankfurt-Main.

Archiv. der Franzosisch Reformessen B. I56.

Wochentliche verteilungen von unterstutzungen an die réfugiés us Frankreich ausden waldenser gemeinden un piemont, au der prorz I685

Tome I07 I I685- I688 Register im Band (4T vilumes) I685-I855

1 Joseph Galiné de Clairac en guienne teinturier en drap avec un vieux temoin de Clairac de l'An I684 et un autre de Lausanne assisté de Berne.
2 Pierre Pomarede de Clairac en Agenois compagnon poitier d'estain avec témoin de Lausanne assisté de Berne et veu de Zurich.
Daniel Trapeau de Castillon sur Dorigne tanneur témoin de Lausanne confirmé de Manneim, retiré a cause de la persécution voulant aller a Hanau chercher du travail a Cassel.
Mr Paul Lugandy, de Montauban avoc. en Parl. ancien de l'Eglise qui a ceste cause a été emprisonné avec d'autres, avec Rachel Delon sa femme et 2 enfants et le Sr Repey de Montauban ministre, avec témoins.
Nle Faure de Montauban vigneron s'est sauvé a cause des persécutions
Jean-Jaques deFasas natif de Tonnens en guienne prpôsant donnant a connaitre que les bons témoignages sont entre les mains du Sr. Fabregus ministre refugié français d'Utrecn ayant conduit 2 dames a Bisvillier et luy d'eu le bonheur de venir ici avec le grand veneur de Madame la Princesse de Hanau défunte estant parent de Mr Camas, voulant aller en Hollande.
Jean Vigneau de Pasch en guienne, chirurgien avec témoin de Geneve ou il a demeuré 13 ans, assisté de Berne et va a Zurich passager-gabriel et pierre de Brassard de Montauban freres et lieutenant dans le Régiment Royal de Vaisseau allant en Hollande.
1686
1676 Gratien Pomarède de Clairac en Agenois fils d'un officier sans profession venu de Cassel s'en va en Hollande pour la seconde fois
4 Paul Loccan de Clairac en Guienne officier dans les troupes de France
ZacharieLarrimal de Gratelour en Agenois
Jean Lacassagne de Puch
Daniel Fuguiez de Nérac
Pierre Barraire de Tonnens dessus en Guienne avec son fils va en Hollande
JaquesNicollas de Tonnens
Pierre Bertrand dit de la Rue natif de Castelmoron en Guenne va a Greiffenstein
Noble de Barroque de Casteljaloux en Guienne allant en Suisse
JeanDarrac chirurgien de Fauguerolles basse Guienne
PierreMarbotin de Miramont en Agenais va en Hollande
Paul Herbes tisseran de Clairac en basse-Guyenne va a Berne et Zurich
Jaques Vallet, de Guenne
Jean Barriere de Tonneins dans l'Agenois tailleurvenant de Geneve va en Hollande trouver son pere
Jaques Duthil, de Clairac en Agenois en basse-Guyenne boutonnier avec un témoin signé venes ministre de Castelmoron.
Pierre Pomarede, dudsdit lieu Potier d'étain cousin germain d'un autre du mesme nom témoings d'Amsterdam du I2 aout I686 signé par Philipot ministre(ci-devant de Clairac) voulant aller a Cassel
Noble Nicolas Baroque originaire de la famille noble de Casteljaloux venant de la Haye veut retourner a Utrech
Jean Pader de Simorre en Guyenne a laissé ses enfants en Suisse va en Hollande.
Isaac Ferré de Montlanquin sans profession
Jean Denys de Castelmoron en Agenois marchand avec temoin de Zurich
Claude Vériouze marchand drappier de Montlanquin
André Teissiere sans profession natif de Thonnens va en Hollande.
Ezéchiel Lavergne de Nérac chirurgien
Samson Vichet chirurgien de Clairac en basse-guenne avec témoin de Lausanne
Zacharie Angevin de Tonneins tailleur venant de Geneve
Jean Claustre chirurgien de Daneim dessus(Tonneins)en Guyenne.
Pierre Delpuch sans profession de la dite place
Joseph Labrunie sans profession
Antoine Crugut sans profession "

Transcription faite par Claude Martin, historien de Clairac (France) 1927-2018. www.amisdeclairac.com

Pierre Herman de Jameins de Guyenne venant de Zurich sans p.
Jacob Aliquet tonnelier "
Etienne Albert de Castelmoron venant de Lausanne
Jean Teissene de Tonneins sans profession
Mathieu Nicollas de Tonneins venu de Zurich chapelier
Jacob de Michel de Castelmoron sans P. va en Hollande
Jean Salomon sieur de Saint-Thomas originaire de Clairac en Guyenne ci-devant lieutenant de troupes de France avec témoin de Geneve, s'en va en brandebourg.
Pierre Talexi tailleur de Raziepouil dans le voisinage de Nérac
Jean Villeneuve de Layrac et Pierre Cazeneuve d'Agen en Guienne pres Bordeaux, teinturiers venant de Bremen voulant aller en Hongarie
Daniel Duthil (Du Thil) de clérac en Guienne Gantier avec témoin de Zurich s'en va a Cassel
Pierre Moigne Marchand drappier de Bergerac
Daniel Merle vient de ses biens de Clairac venant de zurich
Joseph Cappot de Nérac en Guenne Chirurgien va en Hollande
Isaac de la Vaux gentilhomme de Clérac en Agenois va en Brandebourg
Daniel Pomarede de Clérac
Jean Guitton
Etienne Sionnet
Jean Brichaud
Pierre Beisselance
Gabriel Béraud, tous les 5 de Ste-Foy en Guienne vont en Hollande
Pierre Bernet
Jean Guiton, tous deux de Tonneing en Guienne vont en Hollande
Jean Gardier du lieu de Clairac
Etienne Dupuy de Ste Foy en Agenois marchand
Mathieu Binard de Ste Foy chirurgien
Simon chaperon, d'Ordon Ste Foy chirurgien
Jean Bereau tailleur d'habits et
Moyse Sicard sabotier d'Uning en Guienne
Etienne Maresquiers sans vacation et
Pierre Crugut tailleur d'habits de Tonneins.
Nicollas Dupuy fils de Jean de Ste Foy, Precepteur a Ste-Foy d'agenois
Claire Ruffrange de Miramont en Agenois Vve de feu Jean Aymar chirurg
Jean Guionnet de Ste-Foy marchand
Etienne Vincent forgeron de Grateloup en Agenois
Jean Deschamp et
Marie Matthieu sa femme de Miramont tisseran
Pierre Jouglas, chappelier de Clairac
Anne Dupin de Tonneins
Anne Castan de Tonneins
Daniel Baudon sargier de Clairac, cherche de sauver sa famille
Pierre Metge de Clairac en Agenois Teinturier
Moyse Mommas tonnelier de Grateloup
Jean Bachelier papetier de Toumeins en gascogne va au Brandebourg
Joseph Chabot de Miramont en Guienne va en Hollande
Etienne Gounéant tailleur d'habits de Castelmoron, va en holl. ou Brande
Zacharie Martinesque laboureur de LaParade d'Agen, va Holl. ou Brandeb.
Jean Lacombe chaudronnier de Ste Foy va en Hollande
Jérémie Purrey coutelier de sainte-foy
Isaac Le Noble passementier de Ste Foy
Jean Nadau marchand de tonneins dessous va en Hollande
Jean Vignon et
François Pautonnier chirurgien de Clairac en Agenois venant de Lausann
Pierre Boris laboureur de Clérac en Guienne venant de Suisse, va en Hol
Jaques Brustis boutonnier
Jean Rante
Jaques Sauvage arquebuzier
Jaques Larrima vendeur de vin, tous 4 de Clérac en Guienne venant de Lausanne en Suisse.
Jacob Guit Michel ayant été chantre et maitre d'Ecole a Clérac
Jacob Barbecanne et
Jean Palart, laboureurs de l'Eglise de Monneur vont en Hollande
Barthélémy Boutet matelot
Suzanne Boutet et
Marie Boutet ses soeurs espicieres

17 Moysee Brustis et
16 Pierre Cazaux
17 Jean Fabre
18 Pierre Combiere
19 André Merle tous de Clérac

Pierre Rodier tonnelier de Tonnens va au Brandebourg
David Contenson de Monflanquin
Jean Guiot de la vallée de Cuzorn

Pierre Charrier et sa femme de Castelmoron
30 Samuel Dumagnon de Clairac
Pierre Lacune de Castelmoron
Jean Martina (t) de Castelmoron
Jean Rouer de Lacepede
Joseph Dagan de Castelmoron
Pierre da Costa vieillard de Verteuil
Isaac da Costa son fils pour le Brandebourg

Théophile Thétignac et
Jaques Teissier
Gachot Teissier
Pierre Dulieu tous 4 de Nérac vont en Hollande
Louis Delane tanneur d'Aymet
Jacob Sigallet de Monneurs
Jeanne Labat pres de Tonneins
Paul Pantel de Monneur

31 Jean Charlot chirurgien de Clairac va en Hollande
32 Paul Brousseguin tailleur de Clairac
33 Jean Pigos teinturier de Clairac
Jean Laporterie de Nérac va en hollande
34 Marie Bernège de Clairac revient de Hollande pour le Palatinat
Pierre Bramarie de Lacépede et
Jean Assier musnier de Lacépede vont en Hollande
Daniel Nicouleau et
Jean Nicouleau freres de Tonnens
Jean du Vigneaux sarger de Castelj aloux va au Brandebourg
Marguerite Vitaubé de Castelj aloux va au Brandebourg
Jaques Marreau de Castelmoron et
Jaques Montillau de Laparade,
Pierre Chauni de Castelmoron,
Etienne Constans de laparade,
Jaques Bergeron de Castelmoron,
Moyse Vésy de Lacépede
Jeanne Dauzon de Thonnens
David Combret de Grateloup, vont tous au Brandebourg

Charles Foutaille chirurgien de Monflanquin va en Hollande
Jean Contenson de Fumel en Agenois
Jean Duron maçon de Nérac
Moise Baurez de Tonnens
Jean Bouchion tailleur de pierres de Thonnens va au Brandebourg
Jean Mazières escribain de Nérac va en Hollande
David Nicolas
Jean Nicolas freres de Thonnens
Jean du Brocas de Nérac venant de Nimegue
Pierre Garnier de Ste-Foy
Elie Lacrosse de Meilhan en Guyenne va en Hollande
Jean Charles Delbos de Monsempron en Guyenne
Moyse Hopital de Monsempron en Guienne
Jean Maysonnade marchand de Tonnens en Guienne
Jean Pavillac tisseran de Nérac
Moyse Belloc de Clairac en Agenois avec témoin de Berne
Jaques du Pain tisseran de Castelmoron
Jean Noir laboureur aussi de Castelmoron
Jean Pierre Gaye de Nérac va en Hollande
Daniel Sarre tisseran de Tonneins en basse Guienne va en hollande
Moyse Sicard charpentier de aimé (Eymet ?) en gascogne va en Erlan!

Moyse Bourderie droguiste de Clairac en guienne va en hollande
Jean Bertrand de Tonneins va en hollande
Jeanne du Val femme de
Jaques Castang docteur en medecine de Casteljaloux
Pierre Castan son fils, avec attestation de Geneve.
Josué Roulland droguiste de Villeneuve
Jean Maginier peigneur de chanvre d'Aimé

Catherine Poujade
Marie Barbecanne et
Anne Labruine d'Unet toutes les 3 venant de Geneve

Isaac Roquet passementier de Nérac
Jaques Salier ouvrier de Droguiste et
Jean d'Arbistan dito
Isaac Pérès tonnelier
Jean Lafargue patissier
Pierre Figuier laboureur
Jacob Sauvage tailleur
David Casaubon ouvrier de Droguiste, tous de Nérac avec attestation de Lausanne pour la Hollande.

Mathieu Labat et sa femme,
Anne Soulagou, de Basse-guienne (région de St-Vincent de Clairac.
Daniel Augiés
Isaac Cadeville de Nerac vient de Berne pour Hollande
Josué David.

-!-!-!-!-!-!

Archives des Notaires de Clairac (Etude Me Roubet Not. a Clairac)

Gadiot notaire:
mariage le 3aout 1711 de charles de zutre cordonnier fils de françois
37 de zutre "fugitif du royaume" et de feue isabeau bordes ses pere et mere et isabeau claverie fille de feu jean et de françoise rigaud, signé: de Zutre.

28 I - 1710- testament de Pierre Lebrere ht Marsac laboureur marié a
38 marthe vincens dont suzanne-jeanne et jaques, Suzanne sa fille aînée est sortie hors du royaume depuis quelques temps contre la volonté du roy.

Thore notaire 19-2- 1708 : mariage entre Moize Baudon et Marthe Delmes-tre Au Couloumé paroisse du Vaqué Présents Moyse Baudon orassier fils
39 de feu Jean et de Marthe Lafosse & Marthe Delmestre fille de Jaques Delmestre "fugitif hors du royaume" et de catherine Carrere.

Thore: 30 -8-1708. Quittance pour Sr Jaques Dubourg, Me Jean Labat
40 avocat en la Cour, fils de Mr Moize delabat "fugitif" habitant Vivens Freron notaire 13-5-1698 testament d'Anne Dumas Demoiselle, veuve a feu Mr Pierre Terson vivant ministre ht de la ville, héritiers, ses frere
41 et soeur, mais dans le cas ou sieur antoine Terson son fils "fugitif sorti hors du royaume", ses hoirs seront obligés de rendre les biens au fugitif si le roy permet son retour.
Freron 4-I-1710 : testament de Marie Pauzie veuve de feu Paul Metge ht
41a la présente ville.., pierre Metge son fils "qui est sorti du royaume" sans sa permission reviendra en france sous le bon plaisir de sa Majesté..audit cas lui relasche certain biens.
14-6-1710: testament de Jeanne Planton veuve d'Isaac Lafargue potier
43 d'étain(Md) dont entr'autres enfants Isabeau Lafargue est sortie hors du royaume sans son su vu ni consentement. Isaac Lafargue son fils depuis quelques années s'y étant allé par les champs pour se perfectionner a son métier de Potier d'Etaing et au cas ou il reviendrait ce non autrement ladite lui donne 400 livres etc. et au cas ou ladite isabeau reviendrait en France sous le bon plaisir de Sa Majesté et non autrement etc..
14-10-1710 : testament d'Anne Dumaignon demoiselle, veuve de feu Abra-
44 nam Bourges Sieur de Bellevignes ht la présente ville.. Mathieu Bourges son fils sorti hors du royaume dans son su et vu ni consentement et qu'il se maria a ce qu'elle a appris et qu'il est décédé a laissé trois enfants 2 garçons et une fille, elle veut et entend que en cas ou lesdits enfants viensent en france soubz le bon plaisir de sa majesté et

audit cas ladite Dumaignon testatresse entend que ses dits héritiers restituent,remettent toute son entiere hérédité aux dits enfants ses petits fils..

22-4-I7II , Testament d'Esther Conte demoiselle femme de Sieur Jean
45 Labadie A bicon paroisse de Dimeuilh maison de Sieur Jean Labadie Bourgeois et marchand.Pierre Labadie son fils estant sorti hors du royaume sans son su et vu ni consentement lequel est décédé depuis
46 quelques années ainsi qu'elle demeure avertie,ledit Isaac et Jean
47 Labadie ses autres fils seraient aussi sortis dans son su vu ny consentement hors du Royaume .au cas ou lesdits Isaac et Jean Labadie reviendraient en France veut qu'il leur soit remis son hérédité ainsi qu'au dit Pierre (!)

4-9-I7II Testament de Suzanne SALOMON femme d'Isaac Vernejoul Ma
48 noulenger,Jean Vernejoul son fils qui est sorti du Royaume sans son su vu ny consentement revienne en france ou que l'un de ses enfants sous le bon plaisir de Sa Majesté .. L'entiere hérédité devra lui etre remise

28-11-I7II - mariage entre pierre juge disseran et anne flouret
49 fille de jean et marie VILLEou dite"fugitifs"nts la paroisse collete Freron notaire '(archives départementales,-commune serie E SL N° 2223 33 97 1695-1697) 7-9- 1697 testament mutuel de Sieur Mathieu Geneste et Marie Belloc demoiselle hts des Bellots paroisse de
50 Subrebosq leur fils David Geneste est sorti hors du royaume sans permission de Sa Majesté ni du consentement des testateurs,..mais si David revient en france il aura la moitié des biens de ses auteurs
Ib nov. I697 Quittance pour Daniel Crebessac,Présente Jeanne de Massac damoiselle femme de monsieur Moyse delaoat advocat en la cour fugitif" au nom et comme mere tutresse et administresse de ses enfant de Sieur Jean Laoat fils dudit delaoat Ht au lieu de Vivens etc..

28-4-I697 Freron testament de Jeanne Labadie damoizelle relitte de
51 feu Sieur Jean Mérignac cappitaine.Pierre Mérignac son fils marié a
52 marie Couderc a qui elle a donné par son mariage la somme de 900 L. qui lui est revenue par la mort civile dudit Pierre Mérignac sonfils
53 Moize Mérignac son autre fils est aussi fugitif hors du royaume.

IO mars I695 testament de Jeanne Barbe veuve de feu sieur jaques barbe ht la présente vil[illegible]..voulant néanmoins qu'au cas et sous le
54 bon plaisir de sa majesté Abel BARBE son fils viendrait dans le royaume ses héritiers seront tenus de lui verser son hérédité..

Accord entre Daniel Miraben et Jean Caubet du U2.2. I690 thore ! Présents Daniel Miraben etisseran Ht de Monbarbat et Jean Caubet comme de .. Marie Bramaris faisant tant pour lui que pour Suzanne Pégues sa niece et administresse a laquelle a promis de ratifier sa
55 présante..entre lesquelles parties a ete des représentant que Isabeau
56 Miraben et Daniel Caubet mere et fils eestant sorti du royaume contre les défenses de Sa Majesté leurs biens auraient été mis dans les bails" hornys gemitables ! des biens des fugitifs et les mesmes biens esté donné aux plus proches par la dul. de sa majesté du mois de Xbre I689,led daniel miraben comme ladite isabeau miraben son ayeu dudit daniel caubet se croyant seul le plus proche le ... avoir lenti ere succession..conforme a la déclaration du Roy devant Mr le sénechal d'Agen obtenu a l'ord. d'icelle en daye du 26 juin I690 signé de Zoque présidant..du roy par laquelle il lui est promis de se mettre en possession du bien et sequestre laquelle requete ayant été signifiée a lad. Suzanne Pégues laquelle voyant que son fils avait le mesme droit comme hoir de Marie Bramaris qui estait décédée six mois apres la déclaration du roy et laquelle avait restee en possession des bien ladite Pegues presente parest le .. devant le senéchal d'Agen..au bas par laquelle d'icelle en date du 8 décembre I690 il est promis a la dite Pegues ..que led.Miraben rt Marie Bramarit estaient amesme degré de succession de ladite Miraben et Daniel Caubet seront partagé par égales portions,ceque pourtant le droit de retour pour lesd. ayeuls sivoyant annulé..que lad.Miraben avant que les biens de la success. en question soient partagés tueraient les constitutions qui avaient été faites a lad.Miraben sa fille lesquelles..sur le mesme pied que lad bramarit les aurait pris dans les memes pieces et que led caubet représentant lad bramarit prendrait les droits de son ayeule conform.au contrat de partage du 9 mars I678.. signé Jean Caubet Fauquier avocat

Daniel Castan cordier
Jean Beaujon cuisinier, tous 5 de Thounens en Guienne avec un seul témoin de Lausanne.
Jean Lafare battelier (Laffargue ?) de Clérac en Guienne
Pierre Saint-Pé matelot de Clérac en Agenois, de Lausanne vont Hollande
Pierre Barraton négociant de Ste Foy en guienne
Jean Clary et
Elie Clary frerestonneliers et tisseran audit lieu.
Pierre Sargeois et
Isaac Bourges cordonniers de Clerac en Agenois
Jean de Michel
François de Michel freres tailleurs d'habits de Clérac
Antoine Morges forgeron
Abraham Bonnet negociant en grains
Jean Boussac sarger, tous 5 de Clérac en Agenois vont en Hollande
Pierre Baudris droguiste de Puch pres Tonneins
Jacob Lafite aussi de Puch vont en Hollande
Jean Dubreuil tisseran
Abraham Fournié soldat
Jean Vergne marchand
Paul Vergne s.P.
Jean Pasquet chirurgien
Isaac Pasquet son frere s.p.
Pierre Laburthe charpentier (tous 7 de Tonnens en Guienne venant de Lausanne en Suisse.
Abel Laporte brassier laboureur de clérac en guienne
Matthieu Margottin (Marboutin ?) de Lausun en Agenois
Marc Jaubert convoyeur de Miramont de Guyenne
Jean Jabosc convoyeur d'Aymet en Périgord
Jean Lacombe tailleur natif des environs de Clérac
Alexandre Martin tondeur de drap du lieu de Fresfleux
Jean Desclaux chirurgien de tonneins dessous en guienne
Raymond Beauregard convoyeur de Clairac et
Barthélémy Penout (Penouil?) tisseran de toiles de Clérac vont au Brandebourg
Jean Gou cordonnier de la juridiction de Clairac
Pierre Chabrol et
Jean Tissandier de Miramont en Agenois
Daniel Baudon sergier de Clérac en Agenois va au Brandebourg
Jean Tissandier tisseran de toiles d'Eymet

Isaac Brejou tisseran et
Jean Boussier charpentier
Moyse Béraud musnier
Jean Griot tailleur d'habits tous 4 d'Eymet en Périgord
Jean Bochillon tonnelier et
Pierre Pilot laboureur
Marie Pilot sa soeur
Marie du Pont d'Eymet avec témoins de Nyons en Suisse
Jaques Beausoleil laboureur et
Marguerite Barse sa cousine
Anne Roux fille, tous 3 de Péguilhem en Périgord
Jaques Villesauves bourgeois
Jacob Dubosc s.p.
Gratien Gas cordonnier et
Jean Buscaille chappelier tous 4 de la ville de Clérac en Agenois avec témoins de Lausanne pour la Hollande.
Pierre Fraissié tisseran de la paroisse d'Eymet
Jean Beausoleil tourneur et
Pierre Brugere faiseur de Charrettes de Soumensa en Agenois
Elie Morelon perruquier de Ste Foy en Guienne va en Hollande
Elysée Deschamps cabaretier jeune homme d'Eymet
Marie
Olympe et
Jeanne Breton soeurs filles de la ville de Bergerac
Jean Grignon tisseran et
Estienne Alard tisseran de Miremont de Guyenne.
Pierre Delhom marchand d'Eymet
Jean Pauvert tisseran d'Eymet

Pierre Guyonnet chirurgien de Saussignac en Périgord
Henry Sauros chirurgien avec
Charlotte Martin sa femme et sa soeur
Jeanne Martin d'Aymet en Périgord.

Jean Farges Sieur de la Fugue cadet de Tonnens va au Brandebourg
Pierre Labat de Tonnens ayant perdu son attestation va en Hollande
Pierre Lafaye chirurgien de Monflanquin en Agenois va au Brandebourg
Isaac Castes de Tonnens Cordier
Isaac Briffaud apothicaire de miramon
Etienne Duvigneau de l'Eglise de Bontaud
Daniel Lafon De Lausun
Joseph Olivier menuizier de Clairac
Mathieu Bonneval de St-Barthélémy
David Cattan cordier de Tonnens
Jean Brocas sergeur de Clérac
Antoine Goron de Ste Foy
Jean Thomas de la basse guyenne
Jean Rey tanneur de Bontaud
Jean Sempté tailleur de la ville de Clérac en Guienne va en Hollande
Moyse,
Jean et
Jacob de Roux freres de Casteimoron en Agenois
Pierre Petit tonnelier de la ville de Clérac
Etienne Dupin travailleur de terre de Tonneins en Guienne
registre N° 108 livre des distributions extraordinaires faites au regard des pauvres refugies de France et des vallées du 30 mars 1688

Louange a dieu 1688.
Pierre Baudries de Ste Foy
Paul Rivouar "
Pierre Labas "idem
Moyse Borderie droguiste de Clérac en Guienne va en Hollande
Jean Bertrand de Tonnens
David Beller de Lacépede en bas guienne va au Brandebourg
Gabriel de Bignau praticien de Nérac va en Holl.
Jean Carmentran chirurgien de Lacépede
Pierre Labadie marchand de Lacepede
Jaques Greset marchand de Nérac
Pierre Laroche de Nérac
Elie Dayre drapier de Nérac basse guienne
Jean Dayre chirurgien
Thobie Baurie marchand drapier de nérac va en hollande

Isaac Bétoile
Samuel de Rédat
Isaac Nolibé
Jérémie et
Isaac Laurens freres
Pierre et
Pierre Dansos freres de Lavardac en Gascogne
Jacob Nolibé
Jean Vignac
Pierre Bourguet, tous de Lavardac
Jaques Faure cordonnier de Ste Foy
Jean Serré de Monflanquin
Daniel Signard menuizier de Tonnens
Théophile Mérac de Tonneins
Jean Breton boulanger et
Jean Bernaige
Abraham Bernaige tous trois de Saint-Gayrans en Agenois
Jeanne Blois de Ste Foy
Bernard Chabot chirurgien de Monmeurt
Suzanne Boyer de Tonnens
Samuel Chabot chirurgien de Fauguerolles
Pierre Maille et
Dalomon Réaud
Jean Granier
Jacques Beschaubes(Péchaubes) tous 4 de Lacépede pour la Hollande

Freron notaire I690

I7-9-I690- Testament d'Isabeau Descombels. Lte Ysabeau Descombels Vve a feu Paul Dugars dont Jean,Jeanne et autre Jeanne Dugars,Jean Dugars son fils et Cohéritier est hors du Royaume puis quelques années...

I690-Reconnaissance pur Ysabeau Caubet, Maison de Jean Chrestian me thonnelie Ht Unet époux de ladite pour Pierre Caubet son beau-frere absant...

4-I2-I690- testament de Demoiselle Marguerite Martin
A Dimeuilh et maison a feu Delle Marg.de Martin femme de Mr Pierre de David Dr en medecine et a présant de Delle Marg.de David hte dud.Clairác femme de
91 M.Gabriel de Brocas Dr en médecine.Jaques et Jean David ses enfants masles
92 sont sortis hors du Royaume puis quelques années,et dit avoir marié ladite au Sr de Brocas.

I7-I-I69I Accord contenan comptes entre Pierre Goullinat,Daniel Brustis Louis Sauzet et autres.Pierre Brustis et Jeanne Bonus décédés,laissant plusieurs
93 enfants dont Moyse Brustis estan sorti hors du Royaume.

I4-4-I69I Testament de Jeanne Charlot, A Longueville maison de la testatresse Suzanne Charlot Vve a feu Jaques Thomas Ht du présent lieu dont Suzanne et
94 Jeanne ses filles.Suzanne mariée a Jean Crebessac Me forgeron,Jeanne son autre fille est sortie hors du Royaume puis 3 années ou environ sans son seu ni son consentement..et qu'il pourrait arriver sous le bon plaisir de Sa Majesté etc..

7-7-I69I- accord contenant reddition de comptes entre Sr Matthieu Geneste-
95 Marie et Anne Geneste. A Capdemail ,Jean Geneste son frere est sorti hors du Royaume sans la permission de Sa Majesté.Et suivant la déclaration du roy attribuant les biens des fugitifs a leurs plus proches parents...

I4-7-I69I- Testament de Moyse Dayre dit Jeanton brassier marié a Marie
96 Daudebès Ht Fernan dont Moyse leur fils est sorti hors du Royaume puis 3 Ans

I3-9-I69I- Cession Pour Mr Pierre David Docteur en medecine.Maison de Noble de Larramiere.Isabeau de Verdier épouse de N.Claude de Larramiere écuyer Sr.de Prades "absant du royaume",a cédée a Mr Pierre David absant mais sa fille le repr~~é~~entant...

I-I2-I69I- testament de Anne Mansé Vve de Pierre Boussac,déclare avoir marié sa fille Marie a Ysaac Saly Me sargeur et Marthe sa fille s'est absantée puis 5 a 6 années,la déclare indigne etc..

27-II-I69I Testament de Pierre Merle Me tailleur Ht du village des Merles St Vincent de Médillac,marié a Jeanne Moureau(usufruitiere) dont entre autres
97 enfants 4 vivants qui sont, Daniel Merle son autre fils estam sorti hors du royaume sans son seu ni son consentemant revint en france soubz le bon plai--sir de sa majesté demande a ses héritiers lui remettre la moitié de sesbiens

I6~~8~~7- I692- Testament de Marie Dumaignon Ht Longueville Vve a feu JeanCazaux Marchand dont Salomon Jean Pierre,a marié ledit Salomon a Jeanne Laporte, ledit Jean et Pierre sont sortis hors du Royaume sans la permission de Sa
98 Majesté,a cause de quoi il est le chef en principe de tous les biens-fait sor
99 héritier ledit Salomon.Et néanmoins lad.Dumaignon en cas et soubz le bon plaisir de Sa Majesté lesdits Jean et Pierre ses enfants fugitifs reviendrai-ent dans le royaume,a ceste cause lad.Dumaignon leur réserve leur part a prendre sur les biens dud.Salomon(En I7II la testatresse refait son testament au profit de Jeanne Laporte sa belle-fille et réserve 3ooL.a chacun de ses fils fugitifs au cas ou ils reviendraient soubs le bon plaisir de Sa Majesté.

I5-9-I692 testament de Jeanne Dugars jeune fille,fille a feu Paul Ht de la
100 présente ville legue ses biens a Jeanne Dugars sa soeur,a ceste condition néanmoins que lors ou Dieu voulant" par la permission du Roy que Jean Dugars son frere fugitif revint en france..etc..

7-I0-I692 testament de Marie Caubet relite a feu Pierre Dehaume Hte de la présente ville épouse Iere de Moyse Mérignac dont Ysabeau Mérignac sa fille mariée a Jean Piécourt Md.Et en 2° noces a feu Pierre Dehaume Me Horpheyre
101 dont Jean Dehaume son fils auquel Jean Dehaume lors de son contrat de mariage avec Suzanne Nougué,ladite Caubet déclare lui avoir constitué dot suffisante et au depuis estre sorti hors du royaume et avoir laissé Pierre dehaume en sorte que ladite caubet legue a Jean et Pierre dehaume ses fils et petit-fils